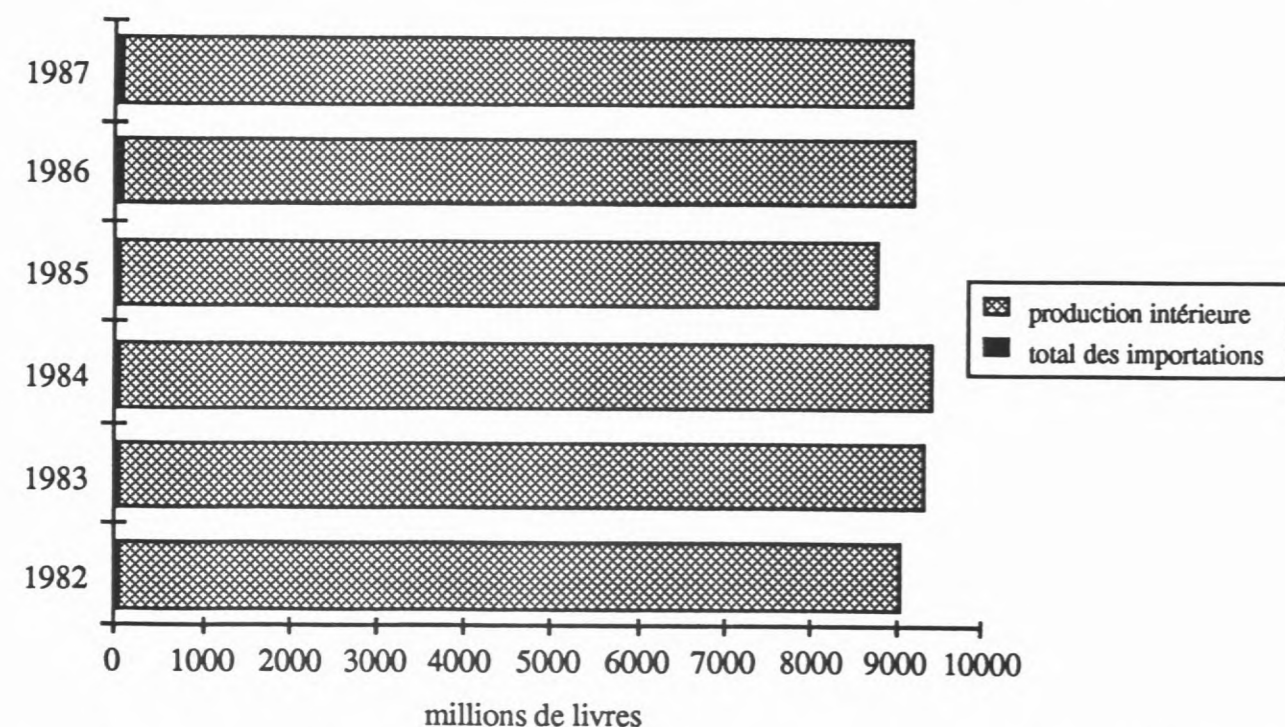


producteurs européens dans le domaine de la production des morceaux de une à trois livres, il n'existe aucune raison de croire qu'ils ne peuvent pas s'accaparer une part du grand marché du jambon à trancher, soit en conserve, soit dans des contenants de plastique sous vide. En fait, certaines entreprises canadiennes ont déjà commencé à le faire.

Il est beaucoup plus difficile de faire le rapport entre les importations des autres catégories de viandes transformées et la production américaine des ces produits. Toutefois, le graphique 2 ci-dessous indique le total des importations de certains produits carnés transformés (sauf les jambons et les épaules de porc) par rapport à la production totale intérieure de ces mêmes produits aux États-Unis. L'annexe 7 indique les niveaux d'importations de chacun des neuf groupes de produits.

GRAPHIQUE 2

PRODUCTION INTÉRIÈRE ET IMPORTATIONS AMÉRICAINES DE CERTAINES VIANDES DE PORC ET VIANDES TRANSFORMÉES



Source : U.S. General Imports and Imports for Consumption, Département américain du Commerce, 1988 U.S. Industrial Outlook, Département américain du Commerce

Comme l'indique le graphique 2, au cours de la période de l'étude, les importations pour les huit autres groupes de produits (sauf les jambons et les épaules de porc en conserve) sont passées de 23,9 millions de livres à 62,4 millions de livres, soit de 374,7 millions de dollars US à 531,6 millions de dollars US. Malgré cette augmentation, elles ne représentent qu'un faible pourcentage de la production américaine, et ce, bien que ce pourcentage ait augmenté de deux fois et demi. Au même moment, la part du Canada au chapitre de ces importations est passée de 28,8 % à 36,4 % du total. Il semblerait que les exportateurs canadiens se sont trouvé un créneau qui leur serait propre à l'intérieur du marché, et qu'il est possible que les autres leur emboîtent le pas. Il se peut que les États-Unis imposent des contrôles plus stricts sur les importations d'Europe de l'ouest, suite aux désaccords internationaux actuels sur le commerce des produits agricoles; ainsi, les exportateurs canadiens tireraient profit de la situation.

L'annexe 8 fournit des renseignements à caractère commercial supplémentaires sur le rapport entre le prix des coupes de porc demandé au Canada et aux États-Unis. Les lignes directrices pour les nouveaux exportateurs canadiens se trouvent à l'annexe 9.

Étant donné que les droits américains sur le porc et les viandes transformées du Canada sont inexistantes ou minimales, l'élimination de ces droits de douane dans le cadre de l'Accord de libre-échange aura peu d'effet sur l'industrie. Aucun droit de douane ne s'applique au commerce du porc frais et congelé, tandis que les produits carnés transformés sont soumis à une taxe de 2,2 cents le kilo. L'annexe 10 contient une liste des tarifs douaniers.

PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE AMÉRICAINNE

Cette partie se fonde sur l'édition 1988 de U.S. Industrial Outlook que publie l'USDOC. Cette information permet de prévoir de façon générale les perspectives à court terme, et donne une idée des tendances et développements attendus notamment dans le secteur américain du porc transformé. Cette information peut être intéressante, mais les lecteurs sont priés d'utiliser prudemment ces données pour les raisons suivantes.

Premièrement, même si l'USDOC est la source de la partie intitulée "Importations américaines 1982-1987" (voir le sommaire précédent) et de la présente partie intitulée "Perspectives de l'industrie américaine", il utilise deux systèmes différents de classement des produits. Ces différences peuvent sembler imperceptibles. Dans certains cas, des titres légèrement différents peuvent refléter des ensembles de produits très similaires; dans d'autres cas, des titres similaires pour les secteurs et groupes de produits englobent une gamme de produits un peu différente. Ainsi, les prévisions de marché indiquées dans cette partie intitulée "Perspectives de l'industrie américaine" pourraient s'appliquer à une gamme de produits un peu différente de celle utilisée dans le reste du présent rapport.